



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

016-2026

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 21 avril, à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Julien IZARD, Maire de POUZOLLES.

Présents : IZARD Julien, ALMES Bernard, BAU Sébastien, BELLET Odile, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, CROS Monique, MARCO Claude, MAS Bernard, MEYNARD Laetitia, PELLIER Emmanuelle, RICARD Caroline, SERYES GAY Marie-Odile, TRICHOT Christelle,

Absents excusés : M. LYAUDET Philippe

Procuration : LYAUDET Philippe à MEYNARD Laetitia

Secrétaire de séance : BONAVIDA Claude

Convocation en date du 2 avril 2026

Membres en exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif principal 2026, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 322 446	1 322 446
Section d'investissement	889 089	889 089
Total	2 221 535	2 221 535

Où l'exposé de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif principal 2026, présenté par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire,  
**Claude BONAVIDA**

Le Maire,  
**Julien IZARD**

